

Dave Lüthi

L'architecte-spécialiste. Modalités et enjeux d'un phénomène professionnel et historique

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Dave Lüthi, « L'architecte-spécialiste. Modalités et enjeux d'un phénomène professionnel et historique », *Études de lettres* [En ligne], 1 | 2009, mis en ligne le 15 mars 2012, consulté le 16 septembre 2015. URL : <http://edl.revues.org/531> ; DOI : 10.4000/edl.531

Éditeur : Faculté des lettres de l'Université de Lausanne

<http://edl.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur :

<http://edl.revues.org/531>

Document généré automatiquement le 16 septembre 2015. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.

© Études de lettres

Dave Lüthi

L'architecte-spécialiste. Modalités et enjeux d'un phénomène professionnel et historique

Pagination de l'édition papier : p. 145-162

Pourquoi l'architecte n'est-il pas aussi peintre et sculpteur, comme la plupart des artistes du passé ? L'explication est à rechercher avant tout dans le fait que l'architecte peut et doit assimiler une quantité de connaissances qui dépasse largement ses possibilités humaines d'apprentissage. Par contre, la période d'apprentissage et d'entraînement est réduite au minimum, pour des raisons économiques évidentes. Tout cela a favorisé la spécialisation [...].

Otto WAGNER, *Architecture moderne* (1895)¹

- 1 Dans la littérature professionnelle de la fin du XIX^e siècle, le terme de « spécialiste » apparaît parfois comme attribut d'une carrière d'architecte. En Suisse romande, cette spécification semble une nouveauté ; auparavant, les architectes, généralement à la fois entrepreneurs, constructeurs, ingénieurs, parfois charpentiers ou orfèvres de formation, ne pouvaient guère prétendre être autre chose que des généralistes. Autour de 1900, les choses changent ; à cette époque, plusieurs carrières se bâtissent dorénavant autour d'un type d'édifice qui fait la réputation et, parfois, la fortune des architectes. Toutefois, toute spécialité n'est pas forcément une spécialisation : un constructeur de villas doit-il être considéré comme un spécialiste, au même titre que l'auteur d'un hôtel-palace ou d'un hôpital sophistiqué ? Cette brève étude tente de définir quelques paramètres qui différencient le spécialiste du « faiseur » (dont le principal mérite est qu'il est économique), de mettre en évidence ses qualités propres et de situer les enjeux d'un tel phénomène professionnel.

De la professionnalisation à la spécialisation

- 2 La spécialisation découle d'un autre phénomène sociologique qui se cristallise dans la seconde moitié du XIX^e siècle. En effet, cette époque correspond à la professionnalisation de l'architecte. Ce phénomène lui procure autour de 1900 une situation sociale, économique et professionnelle encore inconnue de lui auparavant. Son prestige n'a d'égal que son savoir, à la fois académique (valorisant car basé sur l'histoire et la tradition) et pratique (en pleine mutation alors, mais qui profite à l'architecte : en effet, sa maîtrise – même partielle – du béton, du fer et de l'acier le rapproche de l'ingénieur, mettant fin à l'un des principaux griefs du XIX^e siècle à son encontre). Ainsi, à la fin du siècle, l'architecte semble omniscient et surtout omnipotent : ayant récupéré la plupart des domaines qui lui échappaient encore, il se mêle de tous les chantiers, de l'église à l'immeuble de rapport en passant par le pont et le bâtiment industriel. La professionnalisation, au sens où la définissent les sociologues et les historiens des professions, semble effective² :
- D'une part, l'architecte a obtenu l'élargissement du marché par l'augmentation de la demande et l'élimination des acteurs empiriques de la construction (entrepreneurs notamment) ; il peut dès lors revendiquer le monopole de ce marché, notamment par le biais des associations professionnelles, et rechercher des protections ainsi que des garanties juridiques (devis-types³ et contrats-types⁴, etc.) ;
 - D'autre part, par le biais d'un regroupement à caractère corporatiste (sections cantonales de la Société suisse des ingénieurs et architectes à Fribourg en 1841, Genève en 1863, Lausanne en 1874, Neuchâtel en 1876)⁵, il a exclu de fait ceux qui n'ont pas suivi le type d'étude considéré comme standard. On assiste clairement à un démarcage professionnel caractéristique du phénomène de professionnalisation ;

– Enfin, l'architecte cherche à acquérir un maximum d'autonomie professionnelle, notamment grâce à une spécialisation qui lui permet autant que possible de se libérer du contrôle de non-experts.

3 L'accroissement du marché et la séparation des professions sont particulièrement marquées en Suisse romande ; il suffit de consulter les annuaires de l'époque pour constater une multiplication des bureaux d'architecture au fil du XIX^e siècle, ainsi qu'une division progressive des tâches : les architectes-entrepreneurs, fréquents encore dans les années 1870-1880, tendent à se raréfier au tournant du siècle, au moment justement où les diplômés de l'école des Beaux-Arts de Paris s'auréolent, sur leur papier à lettre, du titre d'« Architecte DPLG ». Cette distinction professionnelle intervient plus tardivement dans les villes secondaires : à La Chaux-de-Fonds, malgré un accroissement immobilier intense durant tout le XIX^e siècle, cela n'est que peu avant la Première Guerre mondiale que de « véritables » architectes (formés et diplômés dans de grandes écoles) interviennent sur les chantiers.

4 Le phénomène de l'architecte-spécialiste, expert dans un domaine spécifique, est moins connu car sans doute moins fréquent. Il est lié à l'apparition de nouvelles pratiques ou de nouveaux programmes architecturaux où interviennent des connaissances pointues, soit au sujet d'une technique (on peut penser à la construction métallique ou en béton) – parfois d'ailleurs en association avec un ingénieur –, d'une méthode (restauration de monuments) ou de l'application d'une science à l'architecture (hygiène en particulier). Le spécialiste se différencie de ses collègues par un savoir spécifique, acquis par la pratique, la lecture, les voyages, le contact avec d'autres experts d'autres professions, et rarement par un enseignement. Ce savoir non-académique annonce à la fois le sérieux du praticien – il parle en faveur de son expérience, de sa pratique, puisque ce savoir n'est pas codifié – et lui assure un terrain souvent exempt de concurrence. La détention d'un savoir unique, original, lui confère une aura qui valorise son statut social, toujours entaché par le rapport « problématique » à la matière. La théorie – ou la théorisation – le détache du chantier et le projette dans une sphère plus valorisante, celle de la réflexion à caractère méthodologique, qui peut déboucher sur une publication (l'architecte affirmant alors la part intellectuelle de sa profession). Elle doit toutefois toujours s'accompagner d'une pratique de terrain, mais en aval, afin d'éviter tout empirisme. La réflexion doit précéder l'exécution.

L'architecte-restaurateur

5 La restauration de monuments est un bon exemple. Aucune école ne prépare les architectes à l'étude et à la restauration des monuments postérieurs à l'Antiquité avant la fin du XIX^e siècle⁶. En Suisse, dès le milieu du siècle, quelques figures se détachent comme des spécialistes de la restauration, auxquels on fait appel en dépit des barrières cantonales ou linguistiques : citons Jean-Daniel Blavignac, de Genève, et Ferdinand Stadler, de Zurich, invités en 1866 comme experts lors de la restauration de la collégiale de Neuchâtel. Leur apport dans le déroulement du chantier est difficile à déterminer, mais au moins débloque-t-il une situation complexe que les acteurs locaux n'arrivaient plus à démêler⁷. Il n'est pas utile de revenir une fois de plus sur le rôle de Viollet-le-Duc à Lausanne, si déterminant dans la restauration de la cathédrale pour des décennies, si ce n'est pour souligner qu'il s'intéresse à la fois à des questions historiques (style, datation) et techniques (statique). Dans les deux domaines, théorique et pratique, il dépasse les compétences qu'aucun constructeur local ne prétend détenir. Dans le dernier tiers du siècle et au début du XX^e siècle, on assiste à l'apparition de véritables spécialistes du domaine, souvent d'ailleurs formés comme... architectes ! Ainsi, Henri de Geymüller (1839-1909) étudie successivement à l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne (1855-1857), à l'Ecole centrale des arts et manufactures à Paris (ingénieur-constructeur, 1857-1860), à l'Académie d'architecture de Berlin (1860-1863), enfin à l'Ecole des Beaux-Arts de Paris (dès 1864), mais c'est comme historien de l'art que sa renommée se construit, généralement en opposition à l'avis des architectes⁸. Albert Naef (1862-1936), célèbre restaurateur du château de Chillon – notamment – a quant à lui étudié à l'Ecole polytechnique de Stuttgart et à l'Ecole des Beaux-Arts de Paris. Malgré cette formation, il sera dès 1898 chef du nouveau Service des monuments historiques vaudois et archéologue cantonal, plus tardivement professeur d'histoire de l'art

à Neuchâtel (dès 1909), professeur extraordinaire d'archéologie (1914-1932) et d'histoire de l'art (dès 1929) à Lausanne⁹. Ainsi, dans les débats parfois âpres qui opposent les tenants de la théorie de la restauration et ceux qui tentent de l'appliquer – voir le cas du « pauvre » Eugène Jost confronté au château Saint-Maire à Lausanne en 1898 et vivement critiqué par Naef, justement¹⁰ –, la situation n'est guère facilitée par la similitude de formation des deux parties, composées en général de membres d'une même corporation : des architectes. Plus récemment (après la Charte de Venise [1964] surtout), l'apparition d'autres spécialistes dans le domaine de la restauration – historiens de l'art, archéologues, restaurateurs d'art – aura l'avantage de déplacer les débats de fond sur des territoires moins rattachés à un type unique de pensée et de pratique.

L'architecte de la médecine

- 6 La construction médicale est un autre domaine de spécialisation architecturale particulièrement intéressant à analyser¹¹. En effet, grâce à la volonté conjuguée des pouvoirs publics et des médecins de construire ou d'agrandir dans les meilleures conditions les structures hospitalières existantes, un nouveau type d'architecture apparaît, déterminé par les besoins spécifiques d'un programme de plus en plus complexe et des moyens mis à dispositions – souvent importants, mais jamais suffisants. Il place les architectes et leurs commanditaires devant des difficultés immenses : en effet, l'architecture médicale, souvent réduite dans les traités à l'une ou l'autre de ses expressions, l'hôpital et l'asile d'aliénés par exemple, n'est guère enseignée dans les écoles d'architecture. A Paris, conscient de ces lacunes, le professeur de théorie à l'Ecole des Beaux-Arts Julien Guadet évacue le problème en avertissant : « C'est un bien vaste sujet [...] et des volumes ne suffiraient pas à le traiter complètement »¹². Il consacre soixante pages à la question (hôpitaux et asile) ; c'est peu, mais c'est mieux que Jean-Nicolas-Louis Durand qui au début du siècle embrassait le sujet en trois pages...¹³ La théorie n'arrivant pas à suivre une pratique en pleine mutation, l'écart se creuse entre l'académie et le chantier. Il est vrai que ce type de construction, assez rare malgré la multiplication des chantiers à la fin du siècle, n'intéressera qu'une portion restreinte de ses étudiants, contraints donc à la spécialisation.
- 7 Guadet renvoie implicitement à une littérature spécialisée, alors d'ailleurs pléthorique et qui pourra déconcerter l'architecte puisqu'elle est essentiellement l'œuvre de non-constructeurs : les auteurs sont en général des médecins ou des hygiénistes. Toutefois, le langage est commun : on parle moins dans ces traités et ces manuels de style et de façades que de plans et de programmes – comme dans les traités d'architecture de l'époque. Y apparaissent en outre des chapitres encore inédits dans les textes d'architectes et qui portent sur les matériaux, des systèmes particuliers de chauffage, d'aération, de ventilation, qui comparent des marques plus ou moins connues et réputées, vantent tel système ou déconseillent tel autre. Une littérature spécialisée sur ce genre de sujets existe dès les années 1820 (notamment en Grande-Bretagne) mais à la fin du siècle, les Allemands sont sans conteste les plus avancés et les plus compétents dans le domaine ; ils publient d'ailleurs de nombreux manuels (*Handbücher*) autour de 1890-1910 qui cherchent à cerner les problèmes et y apporter des faisceaux de réponses. Sans imposer de formule toute faite (ce que les Français semblent apprécier en revanche¹⁴), ces ouvrages fournissent des modèles dont l'application en Suisse romande sera très visible – preuve s'il en faut de l'utilité de ces écrits.
- 8 Les textes donnent aussi des exemples concrets de réalisations qu'autour de 1900 les architectes, accompagnés de médecins, iront de plus en plus souvent visiter. En effet, facilités par les moyens de transport modernes (train, puis voiture), les visites d'édifices supposés exemplaires se multiplient dans le cadre de voyages professionnels. C'est sans doute un autre élément important de la spécialisation. Cette approche très matérielle de l'architecture contribue grandement à la connaissance du praticien, qui peut se vanter de tel ou tel voyage – à l'instar du médecin qui, notamment lors des thèses consacrées à l'architecture médicale, et tout spécialement au sanatorium (un genre en plein essor au tournant du siècle), se déplace dans l'Europe entière.

9 En Suisse romande, les nombreuses constructions hospitalières lausannoises autour de 1910 offrent de bonnes occasions aux architectes de montrer leur savoir-faire. Ainsi, en préparation de l'agrandissement de la salle d'opération de l'Hôpital cantonal, le célèbre chirurgien César Roux encourage le Service sanitaire cantonal à examiner les salles d'opérations et les auditoriums des hôpitaux de Düsseldorf, de Bonn, de Francfort, de Cologne, de Wiesbaden, de Strasbourg et de Mulhouse, ce qui sera fait durant un voyage de six jours, du 12 au 19 octobre 1912¹⁵. Peu après, alors qu'on prévoit l'édification d'un institut de pathologie, l'architecte cantonal Eugène Bron se rend avec un collaborateur du service des Bâtiments à la clinique de Theodor Kocher à Berne, à l'institut de pathologie de Munich, ainsi qu'aux hôpitaux d'Hildesheim, de Cologne, de Leipzig et de Strasbourg¹⁶. Les architectes ne sont toutefois pas seuls à voyager : le Dr Beitzke, avec qui Bron discute longuement du nouvel institut, a durant ses vacances visité « deux beaux instituts pathologiques, un grand à Munich, un petit à Marburg »¹⁷.

Deux exemples vaudois : Henri Verrey et Georges Epitoux

10 Plusieurs architectes romands apparaissent rétrospectivement comme des spécialistes de l'architecture médicale ; presque aucun d'entre eux n'a été étudié, que ce soit de façon monographique, ou sous cet angle particulier. Pourtant, le rôle, dans ce domaine, d'un Léo Châtelain – le seul à bénéficier d'une étude¹⁸ – (plus de dix édifices)¹⁹, d'un Adrien Peyrot (trois réalisations, dont deux majeures)²⁰, d'un Henri Verrey (de 1890 à 1910, sept sanatoriums, trois infirmeries, trois cliniques, un hôpital) ou d'un Georges Epitoux (trois maternités, deux hôpitaux et deux sanatoriums dont un non réalisé) ne peuvent être négligés²¹. Verrey (1852-1928), qui a fait ses études en Allemagne puis à Paris, doit sans doute ses premières commandes dans le domaine à des connections familiales et amicales, soutenues par un réseau à la fois politique et religieux (libéral, libriste) ; lui sont ainsi confiés les sanatoriums qu'il construit à Leysin (il sera l'architecte attitré de la Société climatérique de Leysin durant près de vingt ans), l'hôpital de Saint-Loup, l'infirmerie de la Source. L'un des édifices est une commande de son propre frère, le célèbre ophtalmologue Louis Verrey (clinique de Bois-Cerf à Lausanne). Bien méconnus de nos jours, sans doute en raison de leur état actuel souvent dégradé et des lacunes documentaires, les sanatoriums lui valent une certaine renommée en son temps : en 1908, il prononce une conférence à ce sujet lors d'un colloque à Washington, suivi d'une publication²² et, dans les années 1930, un médecin français traitant du sujet sanatorial dans une thèse, parlera même du « type Leysin »²³ (fig. 1). Il faut souligner la provenance essentiellement allemande des modèles, due sans doute autant à la culture de Verrey (qui a étudié plus longtemps en Allemagne qu'en France) qu'à celle des médecins qui l'entourent, dont la formation s'est faite également en grande majorité dans une sphère germanophone (Allemagne ou Suisse alémanique).



Fig. 1 — Henri Verrey, le sanatorium populaire à Leysin (1902).

Leysin (Suisse), station climatérique, altitude 1400 m., *Alpes suisses*, Montreux, Société des arts graphiques A. Leyvraz, [1910].

- 11 Georges Epitoux ne joue pas un rôle moindre dans des œuvres un peu plus tardives et plus prestigieuses, émanant de commandes publiques, et souvent construites après avoir remporté un concours. L'historiographie n'a pourtant guère retenu ses œuvres médicales, s'attachant à quelques édifices dits *Art nouveau* (Galeries Saint-François) ou à ses nombreuses villas qui font surtout de lui un adepte du principe du *Gestamkunstwerk*. Pourtant, cet architecte est bien un spécialiste de la construction hospitalière. Il effectue d'ailleurs plusieurs voyages en ce sens : en 1911, en préparation du concours pour la Maternité de l'Hôpital cantonal de Lausanne, il se rend à ses frais en Allemagne pour visiter plusieurs édifices récents. Ayant remporté le premier prix, il demandera ensuite au Département des Travaux publics un crédit de cent francs afin de se rendre à l'hôpital de la Pitié à Paris, récemment reconstruit (1904-1911)²⁴. Son édifice jouira longtemps d'une bonne réputation : à la fin des années 1920, la maternité est encore visitée par des médecins grecs en vue de la construction de celle d'Athènes, dont Epitoux semble fournir les plans. Après deux expériences privées plus ou moins abouties à Leysin (deux grands sanatoriums, dont l'un reste à l'état de projet), Epitoux renoue avec les chantiers publics lors de la construction des hôpitaux Nestlé et Guillaume Rossier, qui se succèdent durant les années 1930 (fig. 2-3). Dans les deux cas, Epitoux s'impose comme l'architecte-spécialiste : pour la clinique de gynécologie, Guillaume Rossier, professeur d'obstétrique à l'Université, avait lui-même demandé qu'Epitoux soit l'auteur des plans de l'édifice qu'il souhaite fonder. Pour l'hôpital Nestlé, c'est le Professeur Louis Michaud (1880-1956)²⁵, l'éminent chef du service de médecine de l'Hôpital cantonal, qui lui demande un avant-projet à soumettre au Conseil d'Etat. Ses ambitions ne sont pas minces : Michaud prétend en effet faire construire un « modèle du genre »²⁶. Le décret du Conseil d'Etat n'assurant pas à Epitoux le chantier, celui-ci s'inquiète de se voir écarté ; il s'en dit peiné :

Si l'on charge l'un de mes collègues de ce travail, je subirai un préjudice certain parce que l'on ne manquera pas d'exploiter cette défaveur d'une façon imméritée pour moi. Toute modestie mise à part, je crois que la Maternité n'a pas diminué le prestige qui s'attache aux hôpitaux de l'Etat. Ma collaboration à cette œuvre se trouverait diminuée si un de mes confrères devait achever cet Edifice.

J'ai eu beaucoup de chagrin, il y a quelques années, lorsqu'on a eu recours à un de mes confrères pour faire travaux dans cet Etablissement, aussi je me permets de demander qu'une aggravation

de cette peine ne me soit pas infligée et que si on ne voulait pas me confier ce travail, il soit exécuté par vos services²⁷.



Fig. 2 — Georges Epitoux, hôpital Nestlé à Lausanne (1935). Façade d'entrée : rigueur et simplicité comme marqueurs de la modernité.

Photographie de l'auteur, 2007.



Fig. 3 — Georges Epitoux, hôpital Nestlé à Lausanne (1935). La rigueur n'empêche pas l'art d'entrer dans l'hôpital : jeu formel et sculptural du grand escalier.
Photographie de l'auteur, 2007.

- 12 L'architecte ira jusqu'à demander audience auprès du Gouvernement ; mais au final, le bâtiment lui sera confié sans qu'il doive batailler plus. L'anecdote a le mérite de souligner l'importance que revêtent ces édifices pour Epitoux qui semble faire acte de patriotisme par l'architecture (« la Maternité n'a pas diminué le prestige qui s'attache aux hôpitaux de l'Etat »). Mais, par-dessus tout, il montre que l'architecte a conscience de sa valeur de spécialiste et qu'il se bat pour conserver un statut qui lui fournit, outre un certain prestige (l'hôpital Nestlé sera publié dans de nombreuses revues dont la revue parisienne *La Construction moderne*, en 1936), des revenus non négligeables en cette période de crise. Il faut souligner ici les liens étroits qui existent entre Michaud et Epitoux qui s'estiment mutuellement : l'architecte bénéficie du savoir pratique du médecin et c'est à ce dernier que l'hôpital doit sa configuration proche de l'idéal.

Conclusion

- 13 Il est assez paradoxal de constater qu'au moment où l'architecte obtient une mainmise générale sur le domaine construit, concluant ainsi un demi-siècle d'efforts afin d'affirmer et d'assurer sa situation professionnelle et témoignant par là de connaissances techniques et pratiques sans précédent dans la région, il tend alors à se focaliser sur un type d'édifices particuliers. Ce phénomène s'explique par différentes raisons, on l'a vu : la complexité de ces objets est valorisante (et intéressante sans doute pour le constructeur !) ; souvent liés à des chantiers de grande ampleur et ouverts par les pouvoirs publics, ils offrent une notoriété et une visibilité que cherchent les architectes. Enfin, pour ce qui est de la Suisse romande, ils sont souvent – notamment pour les édifices médicaux – les rares bâtiments publiés à l'étrangers et qui obtiennent ainsi une certaine valeur d'icône (on peut penser au « type Leysin » de sanatorium). Du point de vue de la carrière de l'architecte, cette spécialisation peut jouer un rôle discret – ainsi chez Verrey, dont la notoriété ne se construit guère autour de ses édifices médicaux, même si ceux-ci constituent une bonne part de sa production – ou un rôle plus important, comme pour Epitaux. La mettre en évidence revient à lever un pan du voile sur la pratique des architectes régionaux, pratique qui étonne souvent par sa diversité et dont la spécialisation peut expliquer justement une partie des commandes (ainsi, les hôpitaux dans le corpus d'Epitaux). La spécialisation met aussi en évidence le rôle prégnant du maître de l'ouvrage (surtout quand il est médecin) et qui définit parfois non seulement les grandes lignes du projet, mais régit aussi les moindres détails.
- 14 On peut se demander pourquoi ce phénomène n'a pas été mis en évidence plus tôt. Depuis les années 1960, l'historiographie s'est d'abord concentrée sur l'indispensable étiquetage stylistique, afin de mettre de l'ordre dans l'apparent éclectisme du XIX^e siècle ; quelques biographies d'architectes ou des ouvrages typologiques ont alors suivis, mais sans jamais véritablement mettre en avant une spécialisation d'architecte – l'ouvrage sur Léo Châtelain, à la fois restaurateur et constructeur d'hôpitaux, en est un bon exemple. Dans un domaine comme celui de l'architecture médicale, par exemple, il est pourtant essentiel de connaître le parcours professionnel et intellectuel des intervenants pour bien comprendre la spécificité des édifices dont la sobriété ou la simplicité peut sinon refroidir l'historienne ou l'historien. Le rapport au commanditaire, les voyages de l'architecte, ses lectures, son lieu d'étude sont autant de points à interroger, en dépit des lacunes documentaires.

Bibliographie

Sources publiées

DURAND, Jean-Nicolas-Louis, *Précis des leçons d'architecture données à l'Ecole royale polytechnique*, 2^e volume, Paris, Rey et Gravier, 1817.

GUADET, Julien, *Eléments et théorie de l'architecture : cours professé à l'Ecole nationale et spéciale des Beaux-Arts*, t. 2, livre IX (*Les éléments de la composition dans les édifices hospitaliers*), Paris, Librairie de la construction moderne, s. d. [ca 1902].

RIDEAU, Martin, *Le sanatorium. Sa conception architecturale, son aménagement intérieur*, Bordeaux, Brusau, 1932.

VERREY, Henri, « Quelques mots sur la construction des sanatoriums d'altitude pour tuberculeux », in *Transactions of the Sixth International Congress on Tuberculosis*, vol. I, 2^e partie, Philadelphie, William Fell, 1908, p. 1121-1125.

WAGNER, Otto, *Architecture moderne et autres écrits*, trad. Sylvie Pizziti, Bruxelles/Liège, Mardaga, 1980.

Etudes

BERCÉ, Françoise, « Formation et recrutement depuis 1830 », *Monuments historiques*, 113 (1981), p. 10-22.

BERTHOLET, Denis, FEIHL, Olivier et HUGUENIN, Claire (dir.), *Autour de Chillon, archéologie et restauration au début du siècle*, Lausanne, Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, 1998.

FREIDSON, Eliot, *La profession médicale*, Paris, Payot, 1984 (1^{re} éd. américaine 1970).

FROIDEVAUX, Yves-Marie, « La formation de l'architecte en chef », *Monuments historiques*, 113 (1981), p. 49-52.

GUILLAUME, Pierre, « Modalités et enjeux de la professionnalisation », in *La professionnalisation des classes moyennes*, Pierre Guillaume (dir.), Talence, Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, 1996, p. 9-15.

Henri de Geymüller, architecte et historien de l'art, cat. expo BCU/Musée historique de Lausanne, Lausanne, Bibliothèque cantonale et universitaire, 1995.

HUDEMANN-SIMON, Calixte, *La conquête de la santé en Europe 1750-1900*, s. l., Belin/de Boeck, 2000, p. 19-80.

HUERKAMP, Claudia, *Der Aufstieg der Ärzte im 19. Jahrhundert : vom gelehrten Stand zum professionellen Experten : das Beispiel Preussens*, Göttingen, Vandenhoeck und Ruprecht, 1985.

HUGUENIN, Claire, « Jost et les monuments historiques », in *Eugène Jost, architecte du passé retrouvé*, sous la direction de Dave Lüthi, Lausanne, PPUR, 2001, p. 23-30.

JUBELIN-BOULMER, Catherine, *Hommes et métiers du bâtiment 1860-1940. L'exemple des Hauts-de-Seine*, Paris, Editions du patrimoine, 2001.

Léo Châtelain architecte, 1839-1913, cat. expo, Neuchâtel, Musée d'art et d'histoire, 1985.

LÜTHI, Dave, *Le compas & le bistouri. Une histoire de l'architecture médicale vaudoise – 1760-1940*, Lausanne, BHMS, à paraître en 2009.

PIGUET, Claire, « La collégiale de Neuchâtel : une nouvelle silhouette pour la ville », in *Autour de Chillon. Archéologie et restauration au début du siècle*, sous la direction de Denis Bertholet, Olivier Feihl et Claire Huguenin, Lausanne, Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, 1998, p. 22-25.

Notes

1 O. Wagner, *Architecture moderne et autres écrits*, p. 43.

2 Ce phénomène est particulièrement bien étudié pour le monde médical, auquel nous empruntons les critères déterminants. Outre l'étude fondatrice d'E. Freidson, *La profession médicale*, voir à ce sujet : C. Huerkamp, *Der Aufstieg der Ärzte im 19. Jahrhundert* ; P. Guillaume, « Modalités et enjeux de la professionnalisation » ; C. Hudemann-Simon, *La conquête de la santé en Europe 1750-1900*.

3 Louis Bezencenet, architecte et entrepreneur, est très actif à ce propos : il publie des *Série de Prix des Travaux de Bâtiment à l'Usage des Architectes, Ingénieurs, Entrepreneurs et Propriétaires* dès 1878 et des devis considérés comme modèles autour de 1900.

4 En 1913, la Société suisse des ingénieurs et architectes adopte plusieurs contrats-types, dénommés *Normes relatives à l'exécution des travaux de construction*, concernant les travaux de terrassement et de maçonnerie, le béton armé et l'exécution de travaux d'art (Archives de Montreux, commune des Planches, GC 724).

5 Mais aussi Fédération des architectes suisses (FAS), L'Œuvre (ŒV), l'association des architectes diplômés par le Gouvernement (DPLG), etc.

6 En France, il faut attendre 1887 pour que l'histoire de l'art médiéval soit enseignée par Anatole de Baudot au musée de sculpture comparée ; à l'École des Beaux-Arts, une chaire d'histoire de l'art du Moyen Âge et de la Renaissance est créée en 1892, confiée à Emile Boeswillwald. Dès lors, le titre d'architecte en chef des monuments historiques fait l'objet de concours (dès 1894) ; auparavant il est occupé par des architectes diocésains, dont la connaissance de l'art médiéval est souvent moins théorique que liée à la pratique de la restauration (F. Bercé, « Formation et recrutement depuis 1830 » ; Y.-M. Froidevaux, « La formation de l'architecte en chef »).

7 C. Piguet, « La collégiale de Neuchâtel : une nouvelle silhouette pour la ville ».

8 *Henri de Geymüller, architecte et historien de l'art*.

9 D. Bertholet, O. Feihl et C. Huguenin (dir.), *Autour de Chillon, archéologie et restauration au début du siècle*.

10 C. Huguenin, « Jost et les monuments historiques ».

11 Concernant la France, voir à ce sujet : C. Jubelin-Boulmer, *Hommes et métiers du bâtiment 1860-1940*, p. 62. Sur le canton de Vaud, nous renvoyons à notre thèse de doctorat : D. Lüthi, *Le compas & le bistouri*.

12 J. Guadet, *Éléments et théorie de l'architecture : cours professé à l'École nationale et spéciale des Beaux-Arts*, t. 2, p. 499.

13 J.-N.-L. Durand, *Précis des leçons d'architecture données à l'École royale polytechnique*, p. 68. Durand précise qu'il « n'entr[er] pas dans tous les détails, ce qui exigerait un volume ».

- 14 Voir la maternité-modèle de Gabriel-Paul Ancelet publiée en 1896 et le sanatorium idéal de Siegmund Knopf (1900).
- 15 Archives cantonales vaudoises (ACV), K IX 1218 42/a, 9 avril 1912, note d'Eugène Bron.
- 16 ACV, K IX 1218 42/a, 13 septembre 1913, lettre d'Eugène Bron au Département des Travaux publics [?] et 26 septembre 1913, note du même Bron.
- 17 ACV, K IX 1218/135, 14 décembre 1913, lettre de Beitzke à Bron [?].
- 18 *Léo Châtelain architecte, 1893-1913*.
- 19 Neuchâtel : maternité (1899-1900) ; agrandissement de l'hôpital de la Providence (1890, 1913) ; hôpital Jeanjaquet (1893-1894) ; agrandissement et aménagements de l'hôpital Pourtalès (1871-1911) dont la maternité (1909) ; pavillon pour contagieux à l'hôpital de Chantemerle (1874 et 1884) ; Préfargier, pavillon pour malades de 1^{re} classe (1872) et autre pavillon (1898-1900) ; Perreux, pavillons d'isolement (1904-1905). Fleurier, hôpital (1866-1867) ; Couvet (1876-1877). Remerciements à Claire Piguet qui a vérifié et augmenté cette liste.
- 20 Genève : maternité (1906-1907) ; clinique chirurgicale (1910-1913) ; Clairmont-sur-Sierre : sanatorium genevois (1903-1905).
- 21 A leur sujet, nous renvoyons à notre thèse : D. Lüthi, *Le compas & le bistouri*.
- 22 H. Verrey, « Quelques mots sur la construction des sanatoriums d'altitude pour tuberculeux ».
- 23 M. Rideau, *Le sanatorium. Sa conception architecturale, son aménagement intérieur*, p. 57.
- 24 ACV, K IX 1218 50/c bis, 30 août 1912, lettre d'Epitoux au DTP.
- 25 Après des études de médecine à Berne, il voyage à Genève, Francfort, Heidelberg et Kiel. Il est nommé en 1913 professeur ordinaire de clinique médicale et pathologie interne à l'Université de Lausanne, puis, dès 1935, directeur du Service universitaire de médecine, jusqu'à sa retraite en 1950. Il est doyen de la Faculté de Médecine de 1916 à 1918 (*Dictionnaire historique la Suisse*, version électronique, consulté le 19 décembre 2006).
- 26 ACV, K IX 1218/320 a, lettre de Michaud au Conseiller d'Etat Louis Bosset, décembre 1929.
- 27 ACV, K IX 1218/371a, 19 avril 1935, lettre d'Epitoux à Bron, architecte cantonal.

Pour citer cet article

Référence électronique

Dave Lüthi, « L'architecte-spécialiste. Modalités et enjeux d'un phénomène professionnel et historique », *Études de lettres* [En ligne], 1 | 2009, mis en ligne le 15 mars 2012, consulté le 16 septembre 2015. URL : <http://edl.revues.org/531> ; DOI : 10.4000/edl.531

Référence papier

Dave Lüthi, « L'architecte-spécialiste. Modalités et enjeux d'un phénomène professionnel et historique », *Études de lettres*, 1 | 2009, 145-162.

À propos de l'auteur

Dave Lüthi

Faculté des lettres – Université de Lausanne

Droits d'auteur

© Études de lettres

Résumé

A la fin du XIX^e siècle, certains domaines de l'architecture atteignent un degré de complexité tel que les constructeurs sont contraints à une véritable spécialisation ; c'est le cas notamment de la restauration des monuments historiques et des bâtiments hospitaliers. Si les carrières ne pourront jamais se construire autour d'un seul type d'édifice – le bassin romand étant

trop restreint pour assurer un nombre de commandes suffisant –, l'on constate néanmoins l'émergence de spécialistes, réputés non seulement en Suisse mais aussi à l'étranger pour leurs travaux. Sur quels critères définir la spécialisation professionnelle ? Quels en sont les enjeux en terme de carrière ?

Entrées d'index

Index chronologique : 19e siècle, 20e siècle

Matières : Architecture - Patrimoine, Histoire de l'art